

# CONNECTE NOTRE PAYS

## BILLET DE SESSION MARS 2026

Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir de vous inviter à notre manifestation d'information de la session de printemps 2026



consacrée au thème « **L'humain dans l'administration numérique : identifier et réduire les obstacles** » avec Maja Hegemann, doctorante au Kompetenzzentrum für Public Management, Université de Berne. Voici la date et le lieu de la manifestation :

Nous nous ferons un plaisir de prendre note de votre inscription par e-mail à l'adresse [info@suissedigital.ch](mailto:info@suissedigital.ch) ou par téléphone au 031 328 27 28.

Pour finir, je voudrais vous informer brièvement des travaux et des actualités de l'association qui pourraient vous intéresser en tant que parlementaires (voir page 2).

Je vous souhaite une session de printemps couronnée de succès.

**Le mercredi 11 mars 2026 de 12h30 à 14h30, au Casino de Berne dans la « Burgerratssaal »**

Qu'est-ce que l'administration numérique ? Quels sont les obstacles pour les citoyennes et citoyens ? Et comment réduire ces obstacles ? Nous aimerions aborder avec vous ces questions et bien d'autres lors de la manifestation de session.

**Pierre Kohler**

Président de Suissedigital

**Programme :**

Dès 12h30

**Apéritif et buffet**

13h30

**Allocution de bienvenue et introduction**

Pierre Kohler, Président de Suissedigital

**L'humain dans l'administration numérique : identifier et réduire les obstacles** Maja Hegemann, doctorante au Kompetenzzentrum für Public Management, Université de Berne

14h00

**Discussion autour d'un café et d'un dessert**

Nous serions heureux que vous puissiez vous joindre à nous le 11 mars 2026.

## AFFAIRES EN COURS

**Prises de position actuelles de Suissedigital**

Depuis la session d'hiver 2025, Suissedigital a soumis les prises de position suivantes :

**Prise de position sur la nouvelle loi sur les plateformes de communication**

- Suissedigital reconnaît qu'il est nécessaire de réglementer par la loi des aspects spécifiques de l'utilisation des plateformes de communication et des moteurs de recherche. Nous estimons toutefois que le projet actuellement mis en consultation doit être amélioré sur plusieurs points.
- Notre principale préoccupation est que les fournisseurs de services de télécommunication, dont font partie nos membres, soient entièrement indemnisés par l'OFCOM en cas de restrictions d'accès (blocages DNS) pour les installations nécessaires à la mise en œuvre des blocages et pour leur exploitation

**Prise de position sur la modification de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile**

Nous considérons que la stratégie multicanaux est pertinente et sommes ouverts à l'introduction d'un service de diffusion cellulaire pour envoyer des messages d'alerte (push) aux téléphones portables situés dans une zone de danger donnée ou dans les cellules radio correspondantes. En ce qui concerne la conception concrète du service, nous souhaitons attirer l'attention sur le point suivant qui est important : une seule centrale d'alarme intervenant pour l'ensemble de la Suisse doit être habilitée à déclencher le service de la manière la plus standardisée possible (en ce qui concerne le contenu des alertes et les zones de diffusion/cellules radio) par diffusion cellulaire vis-à-vis des concessionnaires de téléphonie mobile.

**Prise de position sur la modification de la législation postale**

Nous sommes en principe favorables à une définition plus précise ou à une limitation du but de l'entreprise La Poste, afin que la loi définisse clairement les domaines d'activité de l'entreprise publique en dehors du service universel et du monopole.

*Vous trouverez des informations détaillées sur ces prises de position sur le **site web de Suissedigital** [www.suissedigital.ch](http://www.suissedigital.ch) => **Thèmes & Publications** => **Consultations***

**Changement au comité de Suissedigital : élection du conseiller aux États Thierry Burkart**

**Lors de la dernière assemblée des membres, six nouveaux membres ont été élus au comité de l'association économique Suissedigital : Julien Bétrisey, Thierry Burkart, Sergio Giorgetta, Frédéric Mauron, Stephan Obrist et Andreas Schwizer. Le conseiller aux États Thierry Burkart vient de reprendre le poste de vice-président.**

« Je suis ravi que nous ayons réussi à convaincre Thierry Burkart de rejoindre le comité de Suissedigital ; il apportera une contribution décisive à l'avenir de l'association et veillera à ce que nous ne perdions pas de vue les thèmes politiques importants pour notre branche. » C'est en ces termes que le directeur de Suissedigital, Simon Osterwalder, a commenté l'élection du conseiller aux États argovien.

**Un comité bénéficiant d'une large base et d'un savoir-faire diversifié**

Le comité de Suissedigital compte désormais 13 membres au lieu de 11. « Cette nouvelle composition ancre davantage l'association dans les différentes régions de Suisse », déclare Simon Osterwalder. « De plus, le travail de l'association profitera du précieux savoir-faire des nouveaux membres du comité issus d'entreprises au positionnement très hétérogène. »